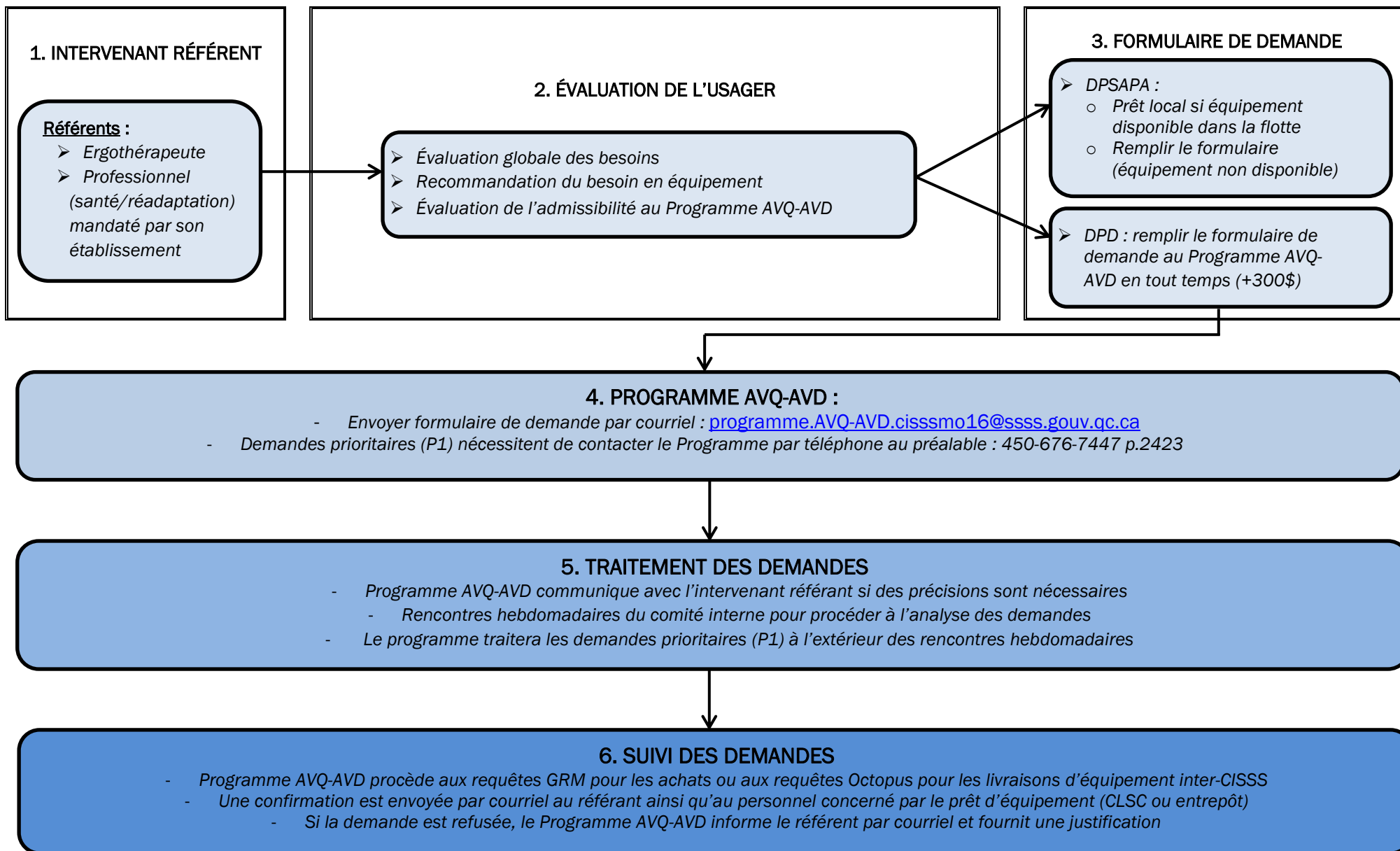


Soutien pour les demandes au Programme AVQ-AVD (phases 1 & 2)



Soutien pour les demandes au Programme AVQ-AVD (phases 1 & 2)

1. Référents admissibles
2. Démarche professionnelle à compléter par le référent. Outils disponibles :
 - ✓ Guide de gestion, MSSS (2004)
 - ✓ Document sur l'admissibilité au programme AVQ-AVD (liste des diagnostics, arbres décisionnel, critères de priorisation)
 - ✓ Liste des aides techniques admissibles au Programme AVQ-AVD
3. Demande
 - ✓ RLS :
 - Équipement **disponible** dans l'inventaire local : procédures locales s'appliquent (aucune demande au Programme AVQ-AVD)
 - Équipement **non disponible** dans l'inventaire local :
 - Demande d'équipements moins de 300\$: procédures locales s'appliquent
 - Demandes d'équipements plus de 300\$: remplir le formulaire de demande au Programme AVQ-AVD
 - ✓ CISSMO - DPD :
 - Demande d'équipements moins de 300\$: procédures antérieures s'appliquent
 - Demandes d'équipements plus de 300\$: remplir le formulaire de demande au Programme AVQ-AVD
4. Envoi du formulaire au Programme AVQ-AVD
 - ✓ Par courriel à l'adresse programme.AVQ-AVD.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca
 - ✓ Afin de s'assurer que les demandes urgentes (P1) soient traitées en conformité avec ce niveau de priorité, il est demandé d'appeler au Programme avant l'envoi du formulaire (450-676-7447 p.2423)
5. Traitement des demandes au Programme AVQ-AVD
 - ✓ Le respect des délais liés aux critères de priorisation est influencé par :
 - Conformité du formulaire de demande rempli
 - Disponibilité du référent si précisions nécessaires
 - Respect du Guide de gestion
 - Équipements standards recommandés (entente de groupe)
6. Suivi des demandes
 - ✓ N'hésitez pas à contacter le Programme AVQ-AVD pour tout questionnement au sujet d'une demande

Plan de
déploiement
seulement